

SCHWINDRATZHEIM

Informations



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1995

Dimanche 8 janvier		Théâtre F.C.S.
Mercredi 11 janvier		Assemblée Générale des Pompiers
Du 9 au 13 janvier		Gemeinde Abend
Samedi 14 janvier		Assemblée Générale de l'Association de Pêche
Samedi 14 janvier		Remise des prix du concours de musique
Vendredi 20 janvier		Assemblée Générale des Producteurs de Fruits
Dimanche 29 janvier		Théâtre F.C.S.
Samedi 11 février		Soirée Théâtrale des Sapeurs Pompiers
Samedi 4 mars	-Salle-	Dîner dansant des Jeunes du F.C.S.
Dimanche 5 mars		Fête d'hiver musique Concordia
Vendredi 24 mars		Assemblée Générale de l'A.C.S.S.
Samedi 25 mars	-Salle-	Spectacle Schlitzmann
Dimanche 30 avril		Rallye touristique des Donneurs de Sang
Jeudi 1 ^{er} mai		Sortie annuelle Concordia
Jeudi 1 ^{er} mai		Concours de pêche
Dimanche 7 mai		Concours de pêche interne
Lundi 8 mai	-Salle-	Journée inter-sociétés
Samedi 13 mai	-Salle-	Assemblée Générale du Crédit Mutuel «La Vallée»
Dimanche 21 mai	-Salle-	Fête d'été musique Concordia
Samedi 3 juin		Inauguration des nocturnes du F.C.S.
Dimanche 4 juin		Fête paroisse protestante
Dimanche 11 juin	-Salle-	Journée KESSER
Du 12 au 18 juin		Challenge Cantonal des équipes Réserves et Vétérans du F.C.
Vendredi 16 juin		Assemblée Générale Donneurs de Sang
Dimanche 25 juin		Concours de pêche des Jeunes
Les 24 et 25 juin		Finales du Tournoi interne de Tennis
Du 3 au 27 juillet		Centre Aéré Inter-communal
Vendredi 7 juillet		Assemblée Générale F.C.S.
Jeudi 13 juillet	-Salle-	Fête Nationale
Dimanche 23 juillet	-Salle-	Jeux inter-sociétés
Du 3 au 6 août		Tournoi équipes I et II du F.C.
Samedi 23 septembre	-Salle-	Bal F.C.S.
Samedi 30 septembre	-Salle-	Dîner dansant F.C.S.
Dimanche 1 ^{er} octobre	Messe! -Salle-	Bal et tarte flambée des Pompiers
Les 14 et 15 octobre		Exposition de Fruits
Samedi 4 novembre		Soirée Rossbif au Foyer
Samedi 2 décembre		Fête Ste Barbe des Sapeurs Pompiers
Dimanche 10 décembre		Fête de Noël des enfants des Sapeurs Pompiers
Dimanche 17 décembre		Fête du 3 ^{ème} Age, organisée par la Commune
Lundi 25 décembre		Soirée Théâtrale du F.C.S.

LE MOT DU MAIRE

L'année 1994 s'achève, mais il reste le souvenir du 50ème anniversaire de la Libération qui a eu lieu à SCHWINDRATZHEIM le 23 novembre 1944 vers 8 heures du matin. Pour beaucoup c'est du passé mais pour ceux qui l'ont vécu, c'est un moment que l'on ne peut oublier et plusieurs concitoyens qui l'ont vécu, que moi-même j'ai vécu sur place, m'ont demandé de décrire cette période si importante de notre histoire locale qui a conditionné tout l'avenir de notre pays, pour que les générations plus jeunes s'en souviennent aussi. Un article de ce bulletin sera consacré à cette période.

Mais revenons au sujet qui nous préoccupe, la vie de la commune. L'année 1994 a vu la fin de presque tous les grands travaux en cours et déjà de nouveaux projets s'annoncent en perspective.

D'abord c'est la poursuite de l'alimentation au gaz naturel par Gaz de France en fonction des crédits dont il dispose. Ensuite nous sommes confrontés au problème de l'agrandissement de l'Ecole Maternelle à la suite de la création précipitée d'une 3ème classe de maternelle momentanément logée dans une salle de l'Ecole Primaire. Les études sont en cours et les décisions importantes devront être prises au plus tard au début de l'année prochaine.

La pose d'une nouvelle conduite d'assainissement dans la rue des Pierres et la rue des Pêcheurs est également programmée ainsi que l'étude du nouveau lotissement « Wegweiser » dont la phase administrative est en cours.

La suppression des passages à niveaux revient à l'ordre du jour mais dès à présent, il est certain qu'aucune solution ne pourra être acceptée tant que la liaison piétonne entre les parties du village, entre les écoles et l'espace sportif, entre les habitations situées de part et d'autre de la voie de chemin de fer ne sera pas assurée de façon satisfaisante.

En ce qui concerne la collaboration intercommunale, dont le SIVOM de Hochfelden en a la charge, un premier diagnostic a eu lieu en Mai 1994 en vue d'une Charte Intercommunale de Développement et d'Aménagement de la région de Hochfelden et des réunions de concertation se poursuivent actuellement.

Que nous réserve l'avenir ? Sans être pessimiste il faut bien reconnaître que la vie ne sera pas facilitée ni pour la commune, ni pour les particuliers.

Le trafic automobile va encore augmenter, ce qui va engendrer des problèmes de circulation et de stationnement dans le village, mais avec de la bonne volonté beaucoup de ces problèmes peuvent être évités.

Il en sera de même pour les problèmes de déchets et de salubrité que la municipalité ne pourra pas résoudre seule, à moins d'engager des frais importants en personnel et en matériel et dont le coût se retrouvera sur la feuille d'Impôt.

Il faudra faire preuve de civisme pour que notre village reste propre et accueillant. Un premier pas a été fait avec le fleurissement et l'aménagement du carrefour de la Mairie.

Enfin, l'année 1995 verra le renouvellement du Conseil Municipal et la fin de mon mandat de maire que j'ai eu la chance d'exercer durant 50 ans.

Mon seul souhait est que la nouvelle municipalité restera objective et saura maîtriser les problèmes qui se posent à nous tous.

Le Maire
Albert FISCHBACH

EDITORIAL

1994, année riche en événements et drames dans le monde. Bosnie, Haïti, Rwanda, Algérie et toujours une situation tendue au Moyen Orient malgré les efforts de paix. Autant de foyers de conflits en cours ou prêts à s'enflammer à n'importe quel moment. On pourrait bien sûr en rajouter bien d'autres, car ce ne sont là que ceux qui ont tenu la vedette des médias, avec leurs lots d'horreurs servies en direct sur petit écran au moment des repas.

En Europe et en France toujours la récession et un chômage élevé, quoi qu'en disent nos politiques de tous bords. La faible reprise dans quelques secteurs d'activités n'a pas

encore produit d'effet d'entraînement général de l'économie.

50ème anniversaire du débarquement en Normandie, de la libération de Paris, de l'Alsace et de Strasbourg, avec commémorations, pour ne pas oublier...

Deux scrutins eurent lieu l'an dernier.

Après l'ouverture des frontières au 1er janvier 1993, ce furent les élections européennes au printemps, avec une absence quasi totale de débat de fond, les appareils des partis politiques ayant pris le dessus, en pensant avant tout au score des prochaines échéances, présidentielles notam-

ment.

Changement de tête également aux cantonales de Hochfelden avec l'élection d'un nouveau conseiller général, Bernard INGWILLER.

1995 sera elle aussi une année électorale avec les présidentielles pour lesquelles la course a démarré depuis belle lurette.

Puis, au mois de juin, les municipales avec le départ annoncé de notre maire en même temps qu'une douzaine de maires de Communes du canton, avec des changements d'équipes en perspective, en commençant par le chef lieu du canton où Albert SCHOTT lui aussi ne se représente plus.

Albert FISCHBACH aura tenu la municipalité durant 50 années, que ceux qui continueront ce bulletin retraceront sans doute dans le prochain numéro.

Au niveau de la vie locale, à côté des tracasseries quotidiennes il faut souligner quelques points positifs. Ouverture à la rentrée d'une 3ème classe maternelle. Inauguration de la bibliothèque et du centre de documentation à l'école. Aménagement du carrefour de la mairie après des débats animés sur sa configuration. Premier concours des maisons fleuries dans la Commune (à cet effet nous insérons dans ce journal quelques recommandations). Une vie associative intense avec des associations qui globalement se portent bien.

Merci à toutes celles qui participent chaque année à ce bulletin ainsi qu'aux annonceurs pour leurs insertions publi-

citaires. Ces dernières figurent cette année-ci au dos d'un plan de la Commune que nous offrons à chaque habitant avec ce numéro. En effet, la demande a été faite par certains commerçants mais également par des services tels que le SAMU, les pompiers extérieurs, les hôpitaux etc... Ce journal communal est le 6ème et dernier du conseil municipal en place. Nous avons essayé tout au long de ces années d'en faire un document d'informations et d'échanges. Informations pratiques et réglementations municipales. Nouvelles des associations et de leur fonctionnement.

Les commerçants locaux ont également pu y insérer leurs messages et nous encourageons comme toujours les habitants à les fréquenter en priorité. Ils sont proches d'eux et leur assurent encore ces petits services que l'on ne trouve pas toujours dans l'anonymat des grands centres.

Les lignes étaient ouvertes à tous les citoyens. Nous aurions bien sûr souhaité une participation plus grande de l'ensemble des habitants, mais peut-être la formule d'un bulletin annuel unique est-elle aussi à revoir. Au lieu d'en faire un seul de 20 pages en fin d'année, ne faudrait-il en faire deux ou trois mais plus réduits ? Cela aurait l'avantage d'être plus près de certains événements et de transmettre certaines informations plus rapidement.

Bonne lecture et bonne année 1995 à tous

La commission de rédaction

M. J.J. DUTT - Liliane SUTTER - Roland GOETZ

DEPART



L'an dernier nous annoncions le départ de Monsieur Robert MEHL. Comme prévu dans le dernier bulletin, nous retraçons ici sa carrière au sein de la Commune.

Monsieur Robert MEHL a fait valoir ses droits à la retraite avec effet au 31 janvier 1994 après plus de 29 années de service auprès de la Commune. Il a débuté sa carrière d'agent territorial le 1^{er} juin 1965 en qualité de garde champêtre. Suite au développement des services communaux, un poste d'agent d'entretien de la voirie publique lui a été attribué le 1^{er} janvier 1967. Titularisé un an plus tard, il atteignit le 5ème échelon de ce cadre d'emploi avant de bénéficier d'un reclassement comme agent d'entretien lors de l'entrée en

vigueur du décret du 20 septembre 1990 portant modification du statut des fonctionnaires territoriaux. Il a terminé sa carrière au 8ème échelon de ce cadre d'emploi.

Il a participé à tous les grands travaux et vécu toutes les mutations dans l'agglomération. Présent lors de la pose du réseau d'assainissement et de l'aménagement de la RD 421 (rue du Général Leclerc) dans toute la traversée du village, il a procédé, avec l'équipe municipale, à la mise en place d'un nouvel éclairage public, d'abord le long de cette route, ensuite dans la rue de la Zorn et enfin dans le reste du village et les lotissements. Ces travaux ont été entièrement exécutés sans intervention d'entreprises extérieures.

Sa mission préférée à laquelle il s'est dévoué était l'entretien du cimetière. Ce travail il l'a fait avec une conscience professionnelle exemplaire voire avec passion. Ainsi chaque année il a creusé une trentaine de tombes et assuré la propreté et l'entretien des lieux et cela bien au delà de son horaire de travail. Il a par ailleurs assuré pendant de nombreuses années l'essai hebdomadaire de la sirène chaque samedi à 12 heures précises.

Il continue d'ailleurs à s'occuper activement et bénévolement de l'entretien de certains espaces verts, du cimetière, autour de l'église et du monument aux morts. Juste pour ne pas perdre la main !

La municipalité et l'ensemble de la communauté le remercient pour le travail effectué et lui souhaitent une agréable et paisible retraite.

BUDGET COMMUNAL 1994

Section de fonctionnement 4 776 557 F. • Section d'investissement 4 590 000 F.

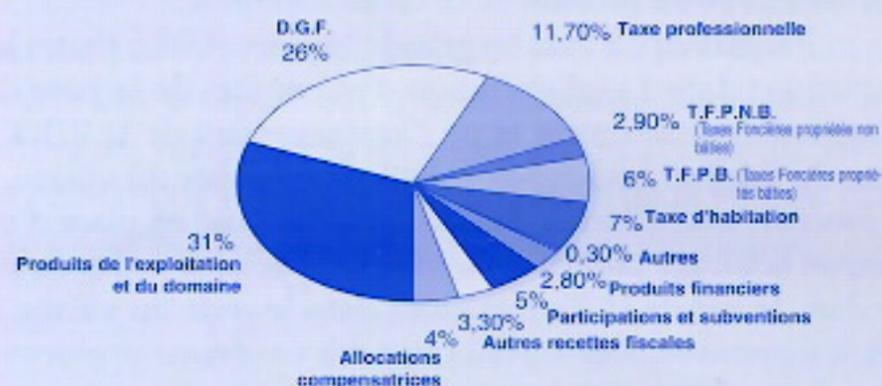
	Situation commune	Moyenne départementale
Endettement global par habitant	5.628,26	2.948,55
Endettement global par habitant (hors gendarmerie)	2.961,99	
Annuité globale de la dette par habitant	728,99	582,12
Produit de l'exploitation et du Domaine par habitant	781,69	509,68
Revenus patrimoniaux par habitant	486,59	420,25
Taxe d'habitation	4,13%	12,98%
Foncier bâti	5,51%	12,08%
Foncier non bâti	26,75%	42,72%
Taxe professionnelle	6,07%	11,86%

Situation des travaux

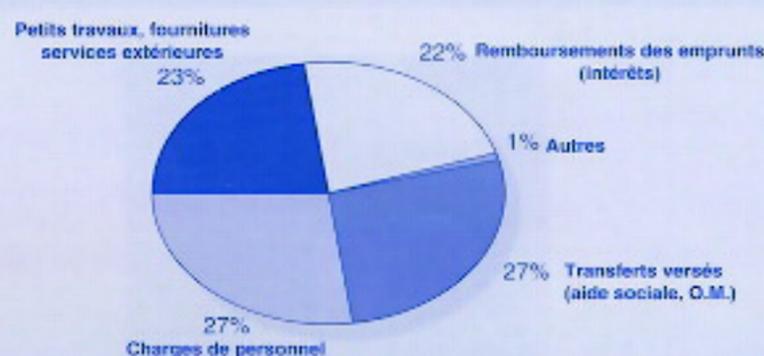
Programme	Etat dépenses (11/94)	Subventions/participations/ FCTVA* (escomptés)
Travaux d'économie d'énergie (groupe scolaire) Brûleur à gaz - Tubage cheminée	46 769,55	FCTVA 7 334,00 Conseil Général 9 070,00 Conseil Régional 3 285,00 Total 19 689,00
Aménagement 3^e classe maternelle Pose de radiateur - Peinture moquette carrelage vitrage isolant - Finition fenêtres- Mobilier	94 949,60	FCTVA 23 683,00 Conseil Général 8 915,00 Conseil Régional 20 730,00 Total 53 328,00
Eclairage stade F.C.S.	244 196,55	FCTVA 38 297,00 Conseil Général 46 141,00 Participation communale 23 170,00 Participation F.C.S. 142 710,00 Total 227 148,00
Rue du parc Corps de chaussée - Couche de roulement Bordures et cariveaux - Trottoirs - Bouches d'égout	97 607,71	FCTVA 46 643,00 Conseil Général 47 007,00 Total 93 650,00
Carrefour mairie Bacs à fleurs - Pavage - Eclairage Bornes de protection	149 255,48	FCTVA 23 407,00 DGE 15 704,00 Total 39 111,00
Rue du Général de Gaulle Assainissement pluvial - Pose de bordures Enrobés trottoirs et raccords de chaussée	55 693,26	FCTVA 8 735,00 Conseil Général 6 412,00 Total 15 147,00

* FCTVA = Fonds de compensation TVA

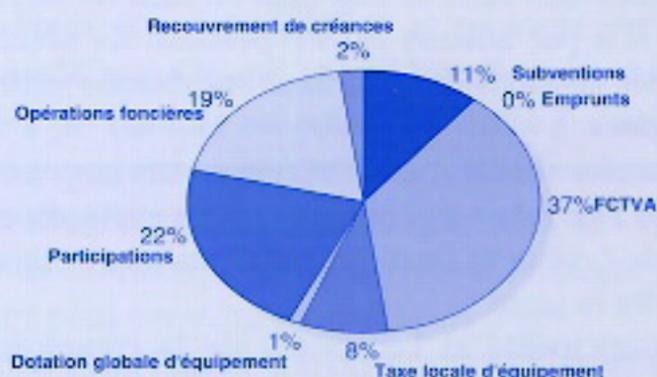
Répartition des recettes de fonctionnement (compte administratif 1993)



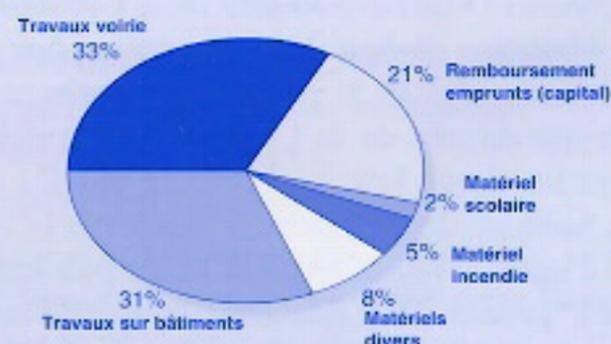
Répartition des dépenses de fonctionnement (compte administratif 1993)



Répartition des recettes d'investissement (compte administratif 1993)



Répartition des dépenses d'investissement (compte administratif 1993)



INFORMATIONS - SUGGESTIONS - RAPPELS

- Objets encombrants.

Des ramassages ont lieu trimestriellement aux dates communiquées par la mairie dans la presse locale, mais pour ceux qui sont transportables, la décharge contrôlée SITAL à HOCHFELDEN est ouverte du lundi au samedi de 8 H à 11 heures et de 13 H à 16 heures.

- Vieux papiers.

Un container est mis à disposition plusieurs fois dans l'année. Communication par la mairie et la presse. Prière de ne déposer que des papiers et pas d'autres déchets ou objets.

- Verres - bouteilles.

Trois containers sont en place. Il est demandé autant que possible aux utilisateurs de ne pas y accéder à n'importe quelle heure de la nuit et de respecter le repos des riverains, certains nous ayant demandé de les déplacer pour ce motif.

- Stationnement.

Encore et toujours. Voir nos articles des dernières années. Ils restent toujours d'actualité et un peu de discipline, de convivialité et de bon sens éviteraient de verbaliser les abus.

On nous signale par ailleurs l'inesthétique des bandes de couleurs le long des trottoirs de l'école et s'il n'était pas possible d'aménager des places de stationnement à proxi-

mité. La question n'est pas simple, sauf à empiéter sur les espaces verts ou à aménager derrière l'école. Mais dans ce dernier cas les gens se donneraient-ils la peine de faire le tour du bâtiment ? Idée néanmoins à creuser avant de la rejeter définitivement.

- Divagation des chiens.

Il est rappelé que celle-ci est interdite et engage la responsabilité des propriétaires.

On nous signale par ailleurs une recrudescence de nos amies les bêtes qui satisfont à leurs besoins naturels sur les trottoirs, dans les espaces verts publics, les bacs à fleurs et même à l'intérieur des cours ou gazon de particuliers. Ce phénomène qui est plutôt connu dans les villes (tout le monde connaît les « canisettes » de Paris) ne devrait pas poser de problème en milieu rural, avec un peu de respect pour les citoyens. Merci d'organiser les promenades en conséquence.

- Boîtes aux lettres.

Les PTT, les porteurs de journaux ou d'informations diverses, déplorent régulièrement l'absence çà et là de boîtes aux lettres. Simple commodité ou nécessité, le fait d'en installer une, dans des dimensions appropriées et facilement accessible, rendrait un grand service à tout le monde et en premier lieu aux intéressés.

- ARRIVÉE DU GAZ NATUREL

En mars 1994, après des travaux qui avaient débuté le 23 août 1993, le gaz naturel est arrivé à SCHWINDRATZHEIM à l'issue d'une cérémonie d'inauguration. A ce moment là, 73 demandes de branchement avaient été enregistrées et 43 réalisées. 30 autres devaient l'être en été après lancement de la 2ème tranche. Montant total des investissements : 1.700 000F. Le gaz naturel est une énergie d'avenir, vu ses grandes réserves, avec un coût compétitif et proche de certaines autres sources d'énergie telle que le fuel. A chacun de faire son choix en fonction de ses propres besoins et possibilités.

LE PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE

Des habitants nous ont déjà demandé l'an dernier où en était le projet d'aménagement du nouveau lotissement « WEGWEISER ». En fait, dans sa dénomination et son fonctionnement il ne s'agit pas d'un lotissement de type classique, mais d'un projet appelé « programme d'aménagement d'ensemble » pour lequel nous indiquons ci-après les principales règles de fonctionnement.

Depuis les lois de décentralisation de 1982 et 1983, les collectivités locales sont compétentes pour gérer l'aménagement de leur territoire. Le financement des équipements publics se fait soit par des fonds propres (épargne disponible), des emprunts, des subventions et participations d'équipement, et du fond de compensation de la TVA.

Une autre voie consiste à financer directement les

équipements liés à l'urbanisation au moyen d'une contribution versée par les constructeurs qui génèrent l'urbanisation. La procédure du « programme d'aménagement d'ensemble » (P.A.E.), applicable depuis 1986, est le dispositif principal permettant le recouvrement direct des dépenses d'équipement engagées par la Commune.

Cette procédure permet l'urbanisation et ne nécessite pas la maîtrise foncière par la Commune sur l'ensemble des terrains concernés. Les zones NA (Zone naturelle destinée à l'urbanisation) en général peu ou pas équipées sont les zones privilégiées pour l'instauration d'un P.A.E.

A) Le fondement juridique.

L'article L 332-9 du Code de l'Urbanisme définit le régime

de la participation et stipule que : « Dans les secteurs du territoire de la Commune où un P.A.E a été approuvé par le Conseil Municipal, celui-ci peut mettre à la charge des bénéficiaires d'autorisation de construire tout ou partie des dépenses de réalisation des équipements publics....»

B) Les obligations de l'aménageur. (collectivité locale)

La Commune détermine le secteur d'aménagement, la nature, le coût et le délais de réalisation des équipements (ce qui garanti les constructeurs contre la non-réalisation des équipements qu'ils financent). La collectivité fixe en outre la part des dépenses d'équipement mise à la charge des constructeurs. La délibération du Conseil Municipal instaurant un P.A.E est affichée en mairie pendant un mois et fait obligatoirement l'objet d'une publication dans deux journaux locaux.

C) Les obligations du constructeur.

L'autorisation d'occuper le sol, (en général le permis de construire) est le fait générateur permettant d'exiger la participation dont le montant est indiqué de manière non arbitraire dans l'autorisation de construire. Le montant de la participation est affecté au mètre carré de S.H.O.N. (surface hors oeuvre nette) par logement.

Les modalités de paiement sont fixées de commun accord entre le constructeur et la collectivité.

D) P.A.E. et T.V.A.

Dans la procédure du P.A.E., la collectivité bénéficie du fonds de compensation de la TVA pour les équipements publics qu'elle réalise. En conséquence le coût de ces équipements mis à la charge des constructeurs est calculé à partir du montant hors TVA des investissements.

A l'inverse dans la procédure des investissements, c'est le constructeur qui sera considéré comme l'utilisateur final et devra obligatoirement acquitter la TVA, mais lui ne bénéficiera pas du fonds de compensation... Par ailleurs, le propriétaire d'un terrain inclus dans la périphérie d'un P.A.E. ne se verra pas appliquer l'amende fiscale de 6% mise à la charge de l'acquéreur d'un lot, situé dans un lotissement, et n'ayant pas construit au bout de quatre ans.

La formule du P.A.E. est un des dispositifs majeurs dans le domaine du financement des équipements publics. Elle a pour mérite de clarifier les rapports entre l'aménageur et le constructeur en fixant les obligations respectives.

MAISONS FLEURIES

En 1994 la Commune a participé pour la première fois au concours des maisons fleuries. Merci à tous ceux qui par leurs efforts contribuent à l'embellissement de nos rues. Ci-après un certain nombre de conseils élaborés par l'antenne départementale de l'Office du Tourisme.

POUR REUSSIR UN BON FLEURISSEMENT : LES 10 COMMANDEMENTS DE BASE...

- 1) Fleurir les endroits très visibles : entrées, façades sur rues...
- 2) Décoration par petites touffes concentrées, mais attention, le fleurissement doit embellir et non envahir.
- 3) Fleurir les fenêtres : balcons, terrasses...
Ne pas oublier de combler les vides :
 - un grand mur (plantes grimpantes, tapissantes)
 - un jardin devant la maison
 - un bac à fleurs à la base de la maison...
- 4) Le fleurissement des façades et balcons doit présenter une certaine unité dans le choix des plantes et des couleurs (maximum deux couleurs)
- 5) L'ensemble doit être harmonieux avec du relief

dans les couleurs, en évitant les figures géométriques trop rectilignes.

- 6) Fleurissement permanent :
Penser aussi à fleurir ou à décorer la maison, pendant les autres saisons par du végétal permanent.
- 7) Si possible mettre en pelouse :
 - créer un relief (vallonnement)
 - des arbres (arbustes à fleurs, conifères ...)
- 8) Evitez les couleurs trop vives des façades de maison.
- 9) Evitez les clôtures blanches qui sont inadaptées au style régional (plutôt fer forgé noir ou bois lasuré).
De même ne mettez pas dans les pelouses des objets qui les font ressembler à un musée (du style statuettes d'animaux ou de petits nains, vieilles charrettes, pompes à incendie, multitude de pots de fleurs plus insolites les uns que les autres).
- 10) Le décor floral est réussi si l'environnement est propre et accueillant.

SCHWINDRATZHEIM A LA LIBERATION

Nous sommes en août 1944. Paris vient d'être libérée et les troupes de la 3ème armée américaine poursuivent leur avance vers l'Est, tandis que la 7ème armée remontant la vallée du Rhône est sur le point de la rejoindre dans les Vosges. Les attaques aériennes des chasseurs bombardiers britanniques Spitfire et les forteresses volantes américaines s'intensifient sur notre région. Strasbourg a vécu le plus grave bombardement le 11.08.44 sur le quartier historique de la ville et la cathédrale.

Plusieurs fois la ligne de chemin de fer Strasbourg-Saverne a été touchée, soit à Strasbourg Hausbergen, soit à Vendenheim, soit à Saverne et les personnes travaillant à Strasbourg devaient quitter le train avant Vendenheim pour faire le trajet à pied jusqu'à Brumath où les attendait le train de Saverne ou accepter le détour par Molsheim avant de rentrer chez eux et inversement.

Monswiller a été bombardée Dimanche le 19 novembre, faisant de nombreuses victimes dans et autour de l'usine d'outillage Goldenberg et les attaques des chasseurs bombardiers se poursuivaient quotidiennement sur des objectifs les plus divers. Nous avons eu à déplorer 2 victimes à Schwindratzheim le 14.10.44 une femme a été tuée sur une péniche à 200 mètres en aval de l'écluse de Waltenheim (ancienne usine Brill).

Mardi le 21.11.44 un garçon (Jacques Reeb 13 ans) a été mitraillé dans sa ferme et un bâtiment de la ferme a brûlé. Ce même jour des convois de camions, charrettes et attelages divers, civils et militaires, venant de Hochfelden ou de Wasselonne par Mutzenhouse, où la route était inondée, sont passés par Schwindratzheim à destination de Haguenau.

Mercredi 22.11.44 Saverne est libérée, plus aucun train ne circule et les avant postes sont arrivés jusqu'à Dettwiller. Leur avancée est attendue pour le lendemain.

Cependant dans la nuit du 22 au 23 novembre, les allemands ont envoyé en renfort plusieurs camions de fantassins venant de Landau pour essayer d'arrêter l'avance. D'abord débarqués à l'Ouest de Hochfelden, ils se sont retirés à l'entrée de Schwindratzheim où le chemin de fer est plus proche de la route et dont le talus devait leur assurer une certaine protection.

Le groupe s'est installé entre les maisons avant l'église catholique, armé de Panzerfaust, et un autre au sud de la voie ferrée et au moulin avec des mitrailleuses lourdes.

Jeudi 23 novembre à la levée du jour, une brume s'était répandue dans la vallée et on commençait par entendre au loin le bruit des chars s'avancant vers Hochfelden puis vers Schwindratzheim. C'était le

groupement Rouvillois de la 2ème Division Blindée du Maréchal Leclerc faisant partie de la 7ème armée américaine sous le commandement du Général Patch. Arrivé à l'auteur des allemands, ceux-ci ont dégainé un Panzerfaust (Bazooka) sur le premier char français «L'EVREUX» qui s'est aussitôt arrêté, ainsi que tout le convoi d'une vingtaine de chars tirant de nombreuses salves et des balles incendiaires qui ont provoqué des dégâts aux maisons et plusieurs incendies dans le village. Les Allemands se sont aussitôt retirés, à travers les jardins, conscients de leur impuissance, vers le haut du village pour gagner Haguenau, leur point de ralliement. Après ce moment de frayeur les chars ont continué leur chemin vers Mommenheim, Brumath, Strasbourg.

Le groupe d'Allemands retranché au sud de la voie ferrée (une vingtaine) se sont regroupés au Moulin pour trouver refuge et j'ai pu apprendre par eux d'où ils venaient et quelle était leur mission. Il s'agissait de jeunes recrues entourées de quelques soldats convalescents plus âgés, dont le moral était fort bas. Ils m'avaient soutenu qu'ils n'avaient pas tiré et qu'ils n'avaient plus d'armes. En cours de conversation, j'ai compris que certains voulaient se constituer prisonniers. Il y avait dans le groupe un alsacien originaire de Wangenbourg, auquel nous avons remis des habits civils et qui a pu rentrer quelques jours plus tard et quatre autres dont un autrichien de Brengenz (d'une trentaine d'années) et trois originaires de la région de Kaiserslautern que nous avons cachés pour les remettre dans la soirée à Hochfelden. Le reste du groupe a été rassemblé par un sous-officier encore fort motivé, qui avec carte en main, donnait ordre de partir par petits groupes en direction de Mommenheim puis Haguenau.

Le calme est ainsi revenu sur Schwindratzheim. Les pompiers soutenus par les habitants s'affairaient à maîtriser les incendies tandis que sur la route de Hochfelden la circulation se réduisait à quelques jeeps qui faisaient le va et vient.

Un certain malaise commençait à se manifester dans la soirée car nous n'avions aucune couverture et ce n'est que le lendemain 24 novembre que l'infanterie américaine a commencé à suivre, half-track, automitrailleurs, camions distribuant friandises aux enfants qui n'en avaient pas vu depuis longtemps, mais sans s'arrêter dans la Commune. C'était la 45ème Division d'infanterie qui se dirigeait vers Haguenau Bischwiller.

Puis s'était une période d'accalmie jusqu'au déclenchement de l'offensive von Rundstedt dans les Ardennes belges (Bastogne) fin décembre où nous avons vu le repli de l'armée américaine sur le cours de la Moder et le reflux de la population civile quit-

tant la zone de combat ou menacée de représailles par le retour des Allemands dans l'Alsace du Nord. A partir de ce moment là SCHWINDRATZHEIM se trouvait à 15 km du front et était occupé par la troupe. Diverses unités nous entouraient, c'était l'artillerie longue portée installée sur la colline Holzberg, l'aviation d'observation avec 8 Piper cub cantonnée au Moulin, diverses unités en attente ou au repos logeaient dans les fermes et c'était le moment où la population commençait à fraterniser avec les G.I.S. Durant tout l'hiver il n'y avait plus d'électricité et l'éclairage se faisait avec des lampes à pétrole ou bougies.

La mairie était littéralement occupée : les gradés américains se donnaient régulièrement rendez-vous pour s'informer, pour chercher des souvenirs. Les gens du village sollicitaient des laissez-passer pour les menus déplacements à Hochfelden ou Mommenheim ou venaient tout simplement pour prendre des nouvelles car il n'y avait plus de radios, ni de journaux. J'ai passé beaucoup de temps là-bas pour faire l'interprète.

A partir du 15 mars, l'armée américaine a repris l'offensive vers le nord, Wissembourg, Landau. La 7ème armée a continué sa poursuite vers Karlsruhe, Mannheim, Darmstadt, puis a décrit une grande boucle vers l'Est en contournant Würzburg, Nürnberg, Munich pour arriver dans la région du

Chiem See lorsque l'armistice a été signée le 8 mai 1945, tandis que les unités françaises, la 2ème D.BB du Général Leclerc et la 1ère armée du Général De Lattre de Tassigny ont poussé leur avance plus au sud le long de la frontière suisse et autrichienne jusqu'à Berchtesgaden prise par la 2ème D.B.

Au printemps 1945, il ne restait plus de soldats cantonnés dans le village. le premier souci des habitants était de panser les plaies et d'organiser la vie de chaque jour, car l'approvisionnement était arrêté. A part les dommages causés par la guerre aux bâtiments, le réseau routier était dans un triste état. Les rues du village ressemblaient aux chemins des champs et ce sont les habitants surtout qui ont fait les premières réparations. Ce n'est qu'en 1946 que la révision provisoire des rues a commencé.

La libération était achevée mais un grand malaise régnait parmi la population, car nous n'avions plus de nouvelles des Alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande ou réquisitionnés pour travailler en Allemagne. Ce n'est qu'au courant de l'été 1945 que les premiers sont rentrés chez eux et que les informations sur les morts et disparus sont arrivés à leur famille. SCHWINDRATZHEIM a perdu dans cette guerre 29 jeunes gens incorporés dans l'armée allemande et 2 victimes civiles.

Albert FISCHBACH

PIERRES TOMBALES

Les jeunes aussi s'y intéressent...

Messieurs,

Suite à ma lettre parue dans votre bulletin
«Informations Schwindratzheim 1993»

Monsieur Philippe Obrecht, habitant notre Commune, étudiant en Histoire a écrit un rapport sur l'état des Cimetières à Schwindratzheim où il déplore la disparition de stèles et monuments funéraires anciens et dont les conclusions sont les suivantes :

...Il semble même d'après les rumeurs que d'autres tombes connaîtront le même sort. Ce sont souvent les familles elles-mêmes qui sont à l'origine de leur destruction.

Il serait souhaitable que les Municipalités les en dissuadent et qu'elles s'engagent plus à fond dans la conservation de ce qui incarne notre patrimoine historique.

Relevé effectué le 5 et 11 avril 1994.

Ce document peut être consulté à la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

Recevez, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Micheline Leone DUTT
15, rue de l'Eglise
67270 Schwindratzheim

INFORMATION CIVIQUE

L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

La liste électorale recense les citoyens qui remplissent les conditions pour être électeurs. La capacité électorale est subordonnée à :

- la possession de la nationalité française.
- la majorité (18 ans). La condition d'âge est appréciée à la date de clôture de la liste électorale, c'est à dire au dernier jour de février.
- la jouissance des droits civiques et politiques.

A) *Inscription pendant la période de révision*

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire. Cependant, elle ne peut intervenir d'office, mais doit être demandée par l'intéressé (article 11 du Code électoral). Les demandes d'inscription sont déposées à la mairie jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'électeur doit remplir au moins l'une des trois conditions suivantes :

a) Le critère de domicile

Sont inscrits sur les listes électorales tous les électeurs qui ont leur domicile dans la Commune. Le domicile correspond au lieu où l'électeur a son principal établissement. Le mari et la femme peuvent

avoir un domicile distinct.

b) Le critère de la résidence

Sont inscrits sur la liste électorale tous les habitants qui habitent dans la Commune depuis au moins six mois. L'électeur doit y résider de manière continue. La durée de résidence s'apprécie au dernier jour de février et la preuve en est établie par tout moyen.

c) Le critère de la qualité de contribuable

Peuvent être électeurs les personnes qui figurent pour la cinquième fois sans interruption l'année de la demande, au rôle d'une des contributions directes de la Commune. Les contributions visées sont les suivantes :

- Taxe d'habitation
- Taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties
- Taxe professionnelle

B) *Inscription en dehors des périodes de révision*

Elle concerne certaines catégories de personnes (fonctionnaires mutés) ainsi que les Français et Françaises remplissant les conditions d'âge exigée pour être électeur après la clôture des délais d'inscription. Ces demandes sont recevables, justificatifs à l'appui, jusqu'au dixième jour précédant celui du scrutin. Elles sont déposées en mairie et examinées par le juge du tribunal d'instance.

CONCERT EN FAVEUR DE L'ARC

Le dernier samedi du mois de mai 1994 eut lieu un concert en faveur de l'ARC (Association pour la Recherche contre le Cancer) à l'église protestante de SCHWINDRATZHEIM.

Jacqueline STURTZER, la cheville ouvrière de cet événement, l'avait préparé de longue date, épaulée par de nombreux bénévoles.

Musiciens, particuliers, responsables d'associations locales, ont oeuvré avec une maestria qui n'avait rien à envier à des professionnels. Tout était réussi pour faire de cette soirée un spectacle de qualité, pour «se faire plaisir autrement» ainsi que le souligna le pasteur Guy Pierre GEIGER. L'acoustique de l'église se prêta merveilleusement au son des instruments. Les chants et morceaux interprétés surent ravir aussi bien les amateurs de classique que de jazz ou de musique moderne, exécutés par une centaine de bénévoles. Impossible de

citer tous ceux qui ont participé directement ou indirectement, mais qu'ils soient tous remerciés pour leur prestation.

L'église était pleine à craquer, avec des spectateurs venus des environs, ainsi que le conseiller général Bernard INGWILLER et le sénateur Philippe RICHERT.

Jacqueline STURTZER, remercia vivement les participants et c'est ainsi que la somme de 12 040F put être versée à l'ARC.

Compte tenu du succès de l'opération, souhaitons que celle-ci puisse se répéter. Félicitations, et un grand merci à tous, un spectateur parmi d'autres,

Roland GOETZ

Ci-après un poème de J.J. DUTT composé à cette occasion

E MUSIKTRÄUM, E HOFFNUNFSBÄUM

J.J. DUTT Mai 1994

Mer pflanze mit'eme Musikträum
in Schwingelse hit e Hoffnungsbaum
un danke ganz im Stille
er möcht e grosser Wunsch erfülle.
Denn wann d'Natur vom Winterschlof erwacht
un d'Sunn vom friejohrshimmel lacht,
wann s'Schwalmee wieder heimzüs fliejt ;
de Höeler jetz am Waldrand bliejt
wann s'Imele vom Blüem zue Blüemel brummt
un s'Herrgotts kaferle luschtig summt,
wann d'Nachtigal am Owe singt
un s'Reh noch schnall züem Bachel springt ;
Nu schient zwar alles sorjelos,
doch wisse mer, dass d'Not isch gross
un dass net jeder sich kann freije
am Blieje, Wachse un Gedeije.
Doch soll e kleiner Hoffnungsschimmer

hit dringe in jed's Kranke zimmer ;
mer welle hit von ganzem Harze,
lindere halfe Leid un Schmarze,
denn in Schwingelse han sich Artische
im Verein un als Solische
uff gerafft un zammegschosse
üs Nachschtelieb un unverdrosse
ja üwerzeit es müess gelinge
die Schrecklich Krankheit ze bezwinge ;
Un sie schanke in dem Gotteshüs
euch dene musikalisch bunte Maieschtrüss,
sie säuje Merci alle jung un alt,
un wann ihr Lied züem Himmel schallt,
nu wurd üs ihrem Musikträum,
gepflanzt als kleiner Hoffnungsbaum
mit Gottes Hilf ganz bstimmt e Lawesbaum.

Mit meinem kleine Beitrag dürfte ich an der Solidaritäts Aktion zugunsten der ARC mitwirken.
Möge dieses Gedicht Euch allen und besonders unseren lieben Kranken, einsamen und älteren Mitmenschen
Freude bereiten und Hoffnung auf ein gutes un gesegnetes neues Jahr geben.

Mit den besten Wünschen für 1995 verbleibe ich Euer Jean-Jacques DUTT

NOTE DE LA RÉDACTION

Les récentes déclarations au sujet de l'emploi des fonds collectés par l'ARC n'enlèvent en rien aux mérites des bénévoles et des donateurs.

Ce problème n'est d'ailleurs pas propre à l'ARC, mais à toutes les associations gérant des dons.

Il est simplement souhaitable qu'un contrôle indépendant et efficace protège les donateurs et les sécu-

rise dans leur geste.

Si la suspicion s'emparait de façon générale de toutes les associations de bienfaisance ce serait dommageable et entraînerait bien vite la disparition de celles-ci.

Alors, messieurs les politiques, agissez.

TENNIS CLUB

L'année 1994 a confirmé la bonne santé de notre association qui compte plus de 100 membres dont 50% de jeunes et une école de tennis avec 39 enfants.

Huit équipes ont participé au championnat d'Alsace: minime fille, cadette, benjamin et minime garçon, féminine adulte, deux équipes hommes adultes et une équipe de vétérans.

Malgré des dépenses de fonctionnement importantes (16 000 F de remboursement à la Commune pour les terrains extérieurs, plus de 10 000 F à l'A.C.S.S. pour l'utilisation de la salle, près de 10 000 F à la ligue d'Alsace de tennis) le club a pu

maintenir le tarif des cotisations : enfant 125 F, étudiant 200 F, adulte 350 F, couple 600 F, école de tennis 350 F, cotisation salle 280 F.

Grâce à l'aide de la municipalité les terrains extérieurs ont pu être traités contre la mousse, réparés et repeints.

Des cours de tennis pour adultes débutants ont été organisés par le club.

Pour tout renseignement prière de s'adresser au Président du Club : le Docteur Claude WEISS
Tel : 88.91 74 74

CLUB DU 3ÈME AGE

Le 20 février 1994, nous avons fêté le 10^{ème} anniversaire de notre Club.

Pour cette rencontre festive, nous avons invité les membres du Conseil Municipal qui avaient participé en son temps à la création du Club.

C'est ainsi que Messieurs les Adjointes BURGER et STRUB nous ont honoré de leur présence au moment de l'apéritif, alors que Madame SUTTER, absente en ce jour dit, nous a envoyé un message de sympathie. Au courant de l'après-midi, nous avons jeté un regard sur les dix années passées et nous avons pu établir le bilan suivant :

- 52 excursions ont été réalisées et nous ont conduits même jusqu'en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et en Allemagne
- 75 fois nous nous sommes rencontrés dans la petite salle du Foyer
- 9 Assemblées Générales ont eu lieu
- chaque année nous avons une fête de Noël et dans les derniers temps en janvier une rencontre de Nouvel An.

En 1986, nous comptons même une lauréate parmi nos membres, Madame BEY Marguerite, qui a remporté un prix lors du Concours «Art et Artisanat d'Art» qui se tenait à Strasbourg et auquel notre Club avait participé avec une belle exposition de travaux manuels.

En 1987, quelques dames avaient confectionné des «BREDELE» selon les recettes alsaciennes pour un rassemblement à Strasbourg de personnes âgées venant de l'intérieur.

Tout ceci nous montre que notre Club n'a pas été inactif pendant cette décennie et que nous avons passé ensemble des moments agréables de détente et de découverte.

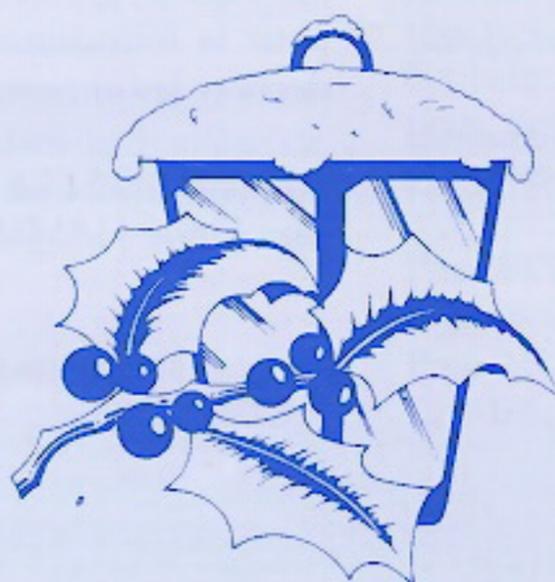
Malheureusement tous les pionniers de la première heure ne sont plus avec nous car 25 membres fidèles sont décédés depuis l'existence du Club. La lecture de leurs noms a suscité une vive émotion au sein de l'assemblée.

Ces disparitions laissent un grand vide et le renouvellement n'est que minime.

Tous les Clubs du 3ème Age connaissent ce même problème ; c'est ainsi que la présidente du Club d'Alteckendorf nous a proposé de se joindre à nous pour les sorties et une excursion a déjà été faite en commun à la satisfaction de tout le monde.

Avant de finir, nous voulons avoir une pensée pour les disparus et pour les malades qui ne sont plus en mesure d'être avec nous. Nous ne voulons pas non plus oublier de remercier tous ceux qui, sans être membres, nous ont accompagnés dans nos sorties et ont ainsi contribué à atteindre le nombre suffisant de participants.

Et maintenant en route pour les dix prochaines années...



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRUITS

Comme tous les ans à l'occasion du bilan annuel de notre association, permettez-moi tout d'abord au nom de l'Association des Producteurs de Fruits d'adresser nos très chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui, sans relâche nous apportent leur soutien.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les communes de Schwindratzheim et Waltenheim, qui chaque année nous apportent leur soutien en nous accordant une subvention très appréciable.

Par la même occasion, je voudrais remercier l'ensemble du Comité pour le travail qu'il accomplit tout au long de l'année avec beaucoup de patience, de dynamisme et dans une parfaite convivialité.

Comme par le passé, notre association s'est montrée très dynamique, organisant 3 cours de taille, 2 cours de greffe ainsi qu'une très belle exposition fruitière et d'artisanat à la salle polyvalente de Schwindratzheim visitée par un très nombreux public et le lendemain par les écoles des communes environnantes, ce qui contribue à l'éducation et à la sensibilisation de la protection de la nature pour nos jeunes.

A ces activités il convient de rajouter la collecte des pommes à jus pour le compte de la Société REA, dont le résultat final s'est soldé à environ 40 tonnes. D'autre part, notre association a répondu à toutes les invitations de travail et d'étude du secteur de Haguenau ainsi qu'à celle de la Fédération du Bas-Rhin, sans oublier les diverses manifestations inter-associatives.

En tout, cette année 1994, il faut le reconnaître, a été très riche en activités, cela relève d'autant plus le mérite des acteurs.

Mais que serait une Association sans le soutien permanent de l'acteur principal, c'est-à-dire «VOUS» cher public ? Nous tenons à le redire encore une fois en vous remerciant très sincèrement.

En espérant une nouvelle année prospère et pleine de joie, nous vous souhaitons un Joyeux Noël et nos Meilleurs Voeux pour l'Année Nouvelle.

Pour le Comité, Le Président
Albert WALTER

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE SCHWINDRATZHEIM

Déjà 18 ans d'existence pour l'Association Culturelle et Sportive de Schwindratzheim et 4 ans qu'elle gère le fonctionnement de la salle polyvalente.

L'année 1994 a encore été riche en manifestations, dont une occupation nouvelle pendant 4 semaines par le Centre Aéré Intercommunal organisé par l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin.

Pendant cette période, une centaine d'enfants a pu profiter de notre équipement, de la salle et de la cuisine, ainsi que des espaces autour de la salle. A la fin de la manifestation, les responsables de l'A.G.F. ont fait savoir qu'ils étaient prêts à revenir en 1995.

- 15 autres grandes manifestations ont eu lieu dans la salle (bals, concerts, assemblées générales, jeux, etc...)

- la salle est aussi occupée 39 heures chaque semaine, qui se décomposent comme suit :

- 18 H de tennis
- 6 H pour l'école de tennis
- 4 H de tennis par équipe
- 8 H pour l'école primaire

- 2 H pour le F.C.S.
- 1 H pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Par l'intermédiaire de cette revue, je réitère mes remerciements à l'ensemble des membres du comité, ainsi qu'aux bénévoles qui participent aux diverses manifestations et réunions de l'A.C.S.S. Merci également à la Municipalité de Schwindratzheim et à tous ceux et celles qui soutiennent l'ensemble de nos associations tout au long de l'année.

Merci également à Monsieur Michel HAMMANN pour la contribution à titre gracieux d'une partie de la pose du tout en bois au dessus du bar champagne ainsi qu'un grand merci à Monsieur Patrick LAUER pour la fourniture et pose gratuite de la gouttière derrière les annexes de la salle polyvalente.

Pour l'A.C.S.S., Le Président
Jean-Pierre HAMM

CENTRE AERE DE SCHWINDRATZHEIM

organisé par l'A.G.F. (Association Générale des Familles)

Aux enfants du Centre aéré,

Vous vous rappelez cet été, nous nous sommes bien amusés, n'est-ce pas ?

Vous étiez environ 80 à 100 enfants par semaine.

Il y eut diverses activités : sports, jeux, bricolage, etc... et bien sûr la fête avec les parents qui reste gravée dans nos mémoires.

Le Centre s'est passé dans la salle de sport de Schwindratzheim dont M. Hamm s'occupe si bien.

De par la taille de la salle, beaucoup de choses ont été facilitées.

Les portes se sont fermées le 5 août et voilà que nous pensons déjà à l'organisation du Centre de l'été prochain. Car réjouissez-vous après le succès 94, il ouvrira de nouveau ses portes en juillet 95.

A l'été prochain, alors !

Anne Gingreau

Directrice

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA RD 421

de SCHWINDRATZHEIM et MOMMENHEIM

Les riverains des deux communes, ainsi que ceux de Hochfelden qui vont sans doute se joindre à l'action des premiers, restent préoccupés par le trafic journalier sur cette route.

Si le feu rouge a permis de sortir avec plus de sécurité de la rue de la Zorn et de la route de Waltenheim, la sortie par les autres rues et notamment la rue des Pierres demeure problématique.

Un trafic journalier moyen de 9500 véhicules avec des pointes possibles au delà de 10 000 reste préoccupant. Lorsqu'on connaît les moyens mis en place à certains endroits du département pour un trafic nettement moindre, on est en droit d'exiger un examen approfondi de la situation.

Les arrêtés municipaux pris par Mommenheim et SCHWINDRATZHEIM pour les véhicules supérieurs à 6 tonnes doivent avoir un effet dissuasif ; mais ils n'empêchent pas pour autant le trafic de voitures particulières d'augmenter (voir notre bulletin de 1993).

L'échangeur autoroutier et le péage restent donc plus que jamais d'actualité.

Une commission du conseil général ainsi que celle créée dans le cadre des études engagées dans le domaine de l'intercommunalité par le canton de Hochfelden, se penchent sur le problème et nos délégués y veillent de près.

Il est intimement lié avec le projet de contournement de Hochfelden qui, s'il n'était pas bien posé dans sa rela-

tion avec l'autoroute, risquerait de déverser un flux encore plus important dans les traversées de SCHWINDRATZHEIM et MOMMENHEIM dès lors que les usagers, gagnant du temps en évitant HOCHFELDEN, seraient tentés d'éviter l'autoroute, à péage. Du moins pour ceux qui à l'heure actuelle l'empruntent déjà pour précisément éviter les bouchons ainsi que les feux et obstacles divers dans les deux communes suivantes.

Affaire donc à suivre, de même que les projets de suppression des passages à niveau. Tôt ou tard, la question viendra sur le tapis et il faudra être vigilant. En ce qui concerne la liaison routière entre Waltenheim-Mutzenhouse, il faudra tenir compte de tous les paramètres déjà évoqués dans notre précédent journal. La liaison piétonne avec le stade et la salle polyvalente devrait engendrer moins de questions de fond par rapport au passage naturel actuel au niveau de l'ancienne gare. Il va de soit qu'il s'agira là d'une exigence incontournable avant le feu vert pour toute exécution. L'enquête d'utilité publique préalable est faite pour cela. Et s'il le fallait ; des actions plus énergiques peuvent être engagées ainsi que certains riverains des différentes communes nous l'ont laissé entendre. Souhaitons simplement que le bon sens prévaudra pour des projets qui vont transformer les habitudes pour des décennies.

Pour SCHWINDRATZHEIM :

M.M. Roland GOETZ - René SCHOEFF

Pour MOMMENHEIM :

M. Alain STORCK - Mme PFLUMIO

BILAN

STRUCTURE GENERALE

Le Football club de Schwindratzheim 1933 est constitué de la façon suivante :

- *Un comité Directeur* composé de 7 membres

Jean-Jacques DUTT (Président Général)

Gérard WERNERT (Secrétaire Général)

Charles MEHL (Président des Jeunes)

Albert BERTRAND

Jean ERTZ

Alfred JACOB

Fredel JACOB

- *Un comité* (30 membres) réparti en 9 commissions (Technique, Jeunes, Travaux, Sponsoring, Fêtes, Club House, Presse, ACSS, Secrétariat.)

EFFECTIF

128 joueurs

30 dirigeants

6 arbitres

Pour la saison en cours, le club a engagé :

4 équipes "séniors",

5 équipes "jeunes",

soit au total 9 équipes dans le championnat du Bas-Rhin.

Pour encadrer tout ce beau

monde, 6 entraîneurs se relayent tout au long de la semaine afin de permettre aux uns et aux autres de s'adonner aux joies de leur sport préféré.

RÉPARTITION

Dirigeants	30
Vétérans	22
Séniors	43
Juniors	16
Cadets	14
Minimes	11
Pupilles	9
Poussins	7
Débutants	6

Les arbitres du FCS

Charles MEHL, Alain RAUFFER, Fabien MATTER, Marc KLEIN, Jean-Claude FECHTER, Frédéric ACKER.

Le club, fidèle à son image est également représenté à la Ligue d'Alsace de Football par l'intermédiaire de :

Fredel JACOB (Commission Régionale d'Arbitrage)

Marc KLEIN (Conseil de Ligue "jeunes")

Nos présences extérieures :

Le FC SCHWINDRATZHEIM a participé aux nombreuses fêtes organisées par les associations du village :

- Participation aux collectes de sang

- Rallye de l'amicale des donneurs de sang bénévoles avec respectivement la 1^o et la 3^o place pour nos 2 équipes

- Participation au concours de pêche annuel organisé par l'AAPPMA

- Participation aux Jeux d'eau organisés par l'amicale des pompiers

- Présentation d'un stand exposition lors de la manifestation des producteurs de fruits

Nos fêtes, nos réalisations !

Le club a lui-même organisé 3 bals et un dîner dansant, participant ainsi de façon indirecte aux frais de fonctionnement de la salle polyvalente, de même que les traditionnelles soirées théâtrales en dialecte, dont l'une donnée gracieusement au profit de l'association du foyer. Ajoutés à l'action Dinde de Noël et à la pose de panneaux publicitaires, l'ensemble des recettes a permis au FCS de faire face aux nombreuses dépenses d'investissement et de fonctionnement, grâce également à la gestion saine et efficace et la disponibilité constante de quelques membres.

Après la rénovation des vestiaires-douches et le remplacement de la chaudière, le club a réussi le pari de procéder au remplacement des installations nocturnes qui seront inaugurées en 1995. En raison de la vétusté des installations existantes et d'un manque de sécurité, ce remplacement était un objectif prioritaire malgré l'importance des dépenses à engager. Cette réalisation permet au club de disposer d'un outil de travail performant apprécié par tous les joueurs.

Le financement des Nocturnes

Devis initial 200 612 HT

		Taux	Observations
Subventions	46 140	23 %	Conseil Général
	23 170	15 %	Commune
Total	69 310		

Facture définitive réglée par la commune

(TVA de 39 436,31 récupérable)

Total	212 023,21	Hors taxes
	-69 311,65	Montant des subventions
	142 711,56	A charge du FCS

FAITS MARQUANTS

(Janvier - Juin) Saison 93/94

Au niveau sportif, on a pu remarquer l'excellente performance de l'équipe fanion qui a terminé à la 3^e place pour sa première année en promotion d'excellence et atteint les 16^e de finale de la Coupe d'Alsace. Un grand bravo à la troupe de Denis Provang.

Par ailleurs l'équipe réserve a remporté de haute lutte le challenge AIMÉ GISSY, tant convoité par les 350 équipes du département, sous la houlette de Hamid Boulatrous ainsi que le challenge cantonal des réserves qui a mis aux prises une douzaine d'équipes officielles et de football-loisirs du canton de Hochfelden.

Au mois de juin, la ligue d'Alsace a choisi nos installations pour l'organisation de la finale départementale de la promotion d'Excellence, récompense suprême qui dénote la marque de confiance accordée à notre club par les plus hautes instances de la ligue.

(Juillet - Décembre) Saison 94/95

Comme chaque année, le tournoi "séniors" réparti sur 4 journées dans le cadre des festivités du 45^e anniversaire de Présidence de Jean-Jacques DUTT a connu un énorme succès et au-delà de la victoire des locaux, nous retiendrons surtout la présence lors de la remise de distinctions de Monsieur Ernest JACKY, Président de la LAFA accompagnée par "l'enfant du village" Marilou DURINGER, membre du Conseil Fédéral et Présidente Nationale du Football Féminin qui aime à se replonger dans l'ambiance de notre club.

Distinctions

Lettre de félicitations

Membres honorés

Jean-Georges DURINGER, Rémy WEBER, Alfred GROSS (fils), Roland SHOETTEL
Jacky LUDWIG, Patrick LAUER, Frédéric REEB

Breloque de bronze

Jean ERTZ, Christophe KORNMEYER, Emile SCHWEDERLE, Roger HUFFSCHMITT

Médaille d'argent

Gérard WERNERT

Diplôme

Jeunesse et Sport

Alfred STARCK

Plaquette de reconnaissance

Charles REEB, Charles ACKERMANN, Charles MATHIS

Pour sa deuxième saison en Promotion d'excellence, notre équipe fanion continue d'étonner et occupe actuellement une des premières places du championnat. 22 abonnements ont été placés pour la saison 94/95. Bravo ! En coupe de France, elle a été éliminée au 3^e Tour par REIPERTSWILLER.

En coupe d'Alsace, elle est qualifiée pour le 3^e Tour.

En coupe du Crédit Mutuel, elle a passé 3 tours et attend avec impatience la venue de Reipertswiller pour le choc des 1/4 de finale.

L'équipe seconde essaie d'accrocher l'une des 4 premières places nécessaires à l'accession en division II.

Le club a aussi engagé pour la 1^e fois une équipe de vétérans en championnat officiel.

Chez les jeunes, après 2 années de disette et grâce à l'engagement de quelques personnes, le club a pu créer une équipe de juniors et une équipe de cadets qui seront (du moins, nous l'espérons) les futurs titulaires de notre équipe fanion ! Actuellement, le club compte 5 équipes de jeunes et a réussi à doubler ses effectifs en une saison !

Appel aux futurs jeunes footballeurs !

Afin de poursuivre efficacement ce travail, au niveau de la section des jeunes, il nous serait agréable de pouvoir compter sur votre collaboration en inscrivant dès à présent, vos enfants nés en 1986, 1987 et 1988 à l'école de foot auprès d'un des responsables de notre club.

Remerciements

Permettez-moi, pour conclure, de vous adresser à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, au nom du Comité Directeur, du Comité et de l'ensemble des joueurs du Football Club de Schwindratzheim, mes meilleurs vœux pour l'année 1995. Qu'elle réponde à vos attentes, que vos souhaits se réalisent et que la santé vous permette de vivre une année conforme à vos prévisions ! A tous nos fidèles supporters et abonnés, annonceurs et donateurs qui nous soutiennent, je souhaite que notre cher FCS leur offre une année riche en émotions sur et autour du stade !

Le Secrétaire Général
Gérard WERNERT

LES SAPEURS POMPIERS DE SCHWINDRATZHEIM

«SAUVER DES VIES, ça change la vie»

Constitué de 19 sapeurs en activité en 1995. Compétence - efficacité et disponibilité de ceux-ci, alliées à un équipement de base toujours entretenu et renouvelé grâce aux efforts de la municipalité, font du C.P.I. (Centre de Première Intervention) de Schwindratzheim un corps moderne, capable de coopérer avec son Centre de Secours de rattachement.

Les sapeurs interviennent une trentaine de fois par an pour des risques divers - (incendie, accident, destruction d'insectes...)

Effectif : 19 sapeurs - dont :

- un Lieutenant - Chef de corps
- un Sergent Chef - adjoint au Chef de corps
- un caporal
- un caporal chef
- quatre sergents
- onze sapeurs

Les qualifications sont les suivantes :

- 14 BNPS (Brevet National de Premier Secours)
- 5 C.F.A.P.S.E. (Réanimation)
- 4 Secours routier

Etre secouriste c'est avant tout - prendre conscience du danger - chaque jour des accidents se produisent, chaque jour aussi, des gens avertis évitent des catastrophes aux conséquences dramatiques, tant pour les accidentés que pour leur entourage.

-Attention-

Schwindratzheim est alimenté en gaz depuis mars 94. Veillez à l'état et au remplacement régulier des tuyaux souples - contrôlez périodiquement l'état des canalisations fixes et raccords.

Recherche des fuites éventuelles au moyen d'eau savonneuse et non d'une flamme (allumette, briquet). Assurer l'entretien régulier des brûleurs et veilleuses.

Le soir ou pour une absence prolongée fermer les robi-

nets de barrage muraux ainsi que les robinets de propane ou butane disposés à l'intérieur des locaux.

Ne pas obstruer les orifices réglementaires de ventilation.

La prévention est à l'incendie, ce que l'hygiène est à la maladie et en tout mal,

«Mieux vaut prévenir que guérir»

Dépannage - Gaz - Saverne 24h/24

88 71 00 91

ou faites appel à vos Pompiers

- Attention aux feux de cheminées -

Quelques dates à retenir :

11 février 1995 - Soirée Théâtrale

23 juillet 1995 - Fête d'été

01 octobre 1995 - Messti

Le corps de sapeurs pompiers profite de l'occasion pour remercier tous les citoyens de Schwindratzheim pour l'accueil qu'ils leur réservent chaque année lors de l'action calendriers.

Cet argent sert spécialement à financer les achats de matériel et d'habillement.

En espérant que les soldats du feu entreront dans l'année 1995 avec la même passion...et pourquoi cette conviction, au sein du volontariat ?

C'est parce que
Sauver des vies,
Ça change la vie.
Bonne année à tous

Le Président,
Le Comité, ainsi que tous les sapeurs,
Le Chef de Corps et le Président
Lieutenant - Charles Brenner

NOTE DE LA RÉDACTION

Les sapeurs pompiers de SCHWINDRATZHEIM sont une équipe de bénévoles dont l'état d'esprit et l'organisation sont reconnus bien au-delà des limites de la commune. C'est ce que déclarera Charles HOLTZMANN, chef du Centre de Secours de Hochfelden lors de la remise des galons de Lieutenant au chef de corps Charles BRENNER, le 11 novembre écoulé.

Il souligna également la parfaite collaboration et entente entre les corps de pompiers des 2 communes, à l'instar de ce qui devrait se passer au niveau de l'intercommunalité. Albert FISCHBACH, maire, souligna les mérites de Charles BRENNER. Le nouveau conseiller général Bernard INGWILLER souligna le travail d'équipe accompli par tous les bénévoles et qu'à travers la promotion du Lieutenant BRENNER, c'était l'ensemble du corps local qui était ainsi récompensé.

Charles BRENNER entra au corps local le 1^{er} janvier 1963. Après un stage de sous-officier, il fut nommé:

Sergent en 1967,

Sergent chef en 1974

Adjudant chef en 1982

Sous lieutenant en 1986 ainsi que chef de corps

Lieutenant en 1994

Il fut également trésorier et président de l'amicale de 1972 à 1993 et reçut diplômes et médailles pour 15 ans de service en 1977,

- argent (20 années en 1983)

- diplôme pour 25 années en 1990

- médaille d'écrin pour 30 années en 1993

un parcours de sapeur, bien rempli !

NOUVELLES DE LA B.C.D.

(Bibliothèque et Centre de Documentation)

Le 25 juin 1994, la BCD a été inaugurée en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Haguenau Sud, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, Monsieur le Pasteur Geiger, du Comité des Parents d'Elèves et du Corps Enseignant. Par la même occasion, Monsieur l'Inspecteur a procédé à la remise officielle des 100 livres, dotation que le Ministère de l'Education Nationale accorde aux écoles qui font de la lecture un objectif prioritaire et aux Municipalités qui font l'effort de financer une BCD.

Désormais environ 1 000 ouvrages sont à la disposition des enseignants et des élèves. A partir du mois de décembre la BCD sera ouverte tous les mercredis après-midis de 14 heures à 17 heures pour des heures de lecture sur place. Une dizaine de Parents d'Elèves est en effet disponible pour assurer ces 3 heures de permanence. Le service de prêt de livres est envisagé à partir des vacances de Pâques.

André STEINMETZ
Directeur d'Ecole

ASSOCIATION DU FOYER PAROISSIAL

Le Foyer suit actuellement une cure de rajeunissement à un rythme soutenu.

De nombreux travaux d'entretien, d'amélioration de son fonctionnement et d'embellissement ont été réalisés ces derniers mois :

- la petite salle a été entièrement rénovée et réaménagée (peinture, luminaires, rideaux, acquisition de nouvelles tables pliantes et d'un tableau)
 - les toilettes ont été repeintes et la sécurité renforcée par la pose de grilles aux fenêtres
 - les fuites dans le vide sanitaire ont été réparées
 - nous sommes passés du chauffage au mazout au chauffage au gaz
 - l'équipement «restauration» a été complété
- ... et d'autres projets sont à l'étude ou en cours de réalisation.

MERCI à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leurs compétences.

MERCI à la Municipalité pour son engagement efficace.

Le Foyer est très régulièrement occupé par l'Ecole du Dimanche (dimanche matin), le Club de Gymnastique Féminine (lundi soir), le Club de Karaté (mardi soir), la Chorale Paroissiale (mercredi soir), la Musique «Concordia» (vendredi soir).

D'autres activités ont lieu de façon plus épisodique : Club du Troisième Age, Don du Sang, Soirées théâtrales, Assemblées Générales d'Associations, ... sans oublier les locations pour des fêtes et rencontres privées.

Mais le Foyer est et reste en priorité un outil utile pour toutes les activités et rencontres paroissiales.

Pour toutes réservations ou questions concernant le Foyer, veuillez vous adresser à M. René SCHOEFF (Tel. 88 91 55 23).

Veuillez trouver ci-dessous les tarifs de location valables à compter du 1^{er} janvier 1995 :

Salles avec tables et cuisine (*)	Paroissiens	Extérieurs		Paroissiens	Extérieurs
Banquets de Mariage (une soirée)	900,- frs (*)	1100,- frs	Tournois (Belote, Skat, ... buffet froid)	600,- frs	
Banquets de Mariage (2 ^{ème} journée)	500,- frs	550,- frs	Assemblées Générales ou d'Information (Associations, Syndicats, etc...)		
Repas de Baptême, Confirmation, Communion (un jour)	600,- frs	800,- frs	Sans buffet	500,- frs	
Réceptions, soirée avec buffet froid (sans cuisine pour particulier)	600,- frs	800,- frs	Avec buffet	1000,- frs	
Soirées récréatives (Sociétés Locales)	600,- frs		Forfait d'utilisation annuel (Sociétés Locales)	1500,- frs	
Expositions (fruits, ...)	500,- frs		Apéritifs - petite salle et bar	300,- frs	450,- frs
Soirées théâtrales (avec réception)	900,- frs		grande salle	600,- frs	800,- frs

(*) Location (facultative) vaisselle et couverts (toujours en sus des prix indiqués) : 2,50 frs par personne

(*) Ce tarif s'entend pour un seul repas (généralement en soirée)

S'il y a deux repas (midi et soir) un supplément de 200,- frs sera demandé.

Le Comité a décidé de maintenir les tarifs de location en vigueur depuis le 15 septembre 1993 et d'apporter deux modifications aux conditions de location.

1) Une contribution forfaitaire aux frais de chauffage sera demandée pour toute location entre le 1^{er} octobre et le 31 mars :

- d'un montant de 50,- frs pour la salle du rez-de-chaussée et le bar
- d'un montant de 100,- frs pour la grande salle
- d'un montant de 200,- frs pour les groupes qui bénéficient du forfait d'utilisation annuel

2) Un montant équivalent à la moitié du tarif de location sera exigé pour toute occupation des salles avant ou après le jour effectif de location.

Par exemple : Repas de Confirmation le dimanche 600,- frs
samedi pour la préparation 300,- frs
soit un total de 900,- frs

Au nom du Comité
Le Président
G-P. Geiger, Pasteur.

SCHWINDRATZHEIM-MUTZENHOUSE

1994 • L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Schwindratzheim-Mutzenhouse fête son **5e anniversaire**. Cinq années d'action en faveur du don du sang, grâce à vous donateurs de sang bénévoles.

Vous étiez fidèles aux rendez-vous tout au long de ces années, et j'espère que vous le resterez pour l'avenir. Je profite de ce journal pour lancer un appel aux jeunes de 18 ans afin de remplacer ceux qui, pendant de nombreuses années ont œuvré en faveur du don de sang, et qui nous quittent pour avoir atteint la limite d'âge.

En 1994, le Centre Régional de Transfusion a récolté **258** poches de sang. Concernant la sécurité des malades, et au vu du nombre croissant des maladies transmissibles, il nous est important de fidéliser les donateurs sur la régularité de leurs dons afin qu'ils donnent autant de fois que cela leur est possible. Donner son sang régulièrement et n'étant pas sujet à risque sont les principaux facteurs d'optimisation de la qualité du sang et de sécurité transfusionnelle.

Le questionnaire envoyé aux donateurs avant la collecte est une fiche de renseignements indispensable au centre de transfusion et je demanderais à toutes et à tous de le remplir consciencieusement afin que chacun puisse contribuer, de par sa sincérité, à la qualité du sang prélevé et ainsi à la santé du malade transfusé.

Challenge du Président Fondateur.

Aux Donneurs de Sang Bénévoles

*Dans notre village, nous n'avons pas à nous plaindre,
Et de toute façon, absolument rien à craindre.
C'est l'Association des Donneurs de Sang
Qui fait appel à notre temps.
On nous convie au foyer paroissial,
Où nous sommes accueillis d'une façon cordiale.*

*Ces jeunes dames, fort jolies,
Nous accueillent d'une façon polie.
Nous leur tendons nos bras avec un peu d'appréhension,
Mais avec leurs sourires rassurants, pas de tension.
Elles nous retirent ce précieux liquide
Que tant de malades profiteront pour guérir.*

*Ce n'est qu'après que vient la partie la plus agréable,
"Ne rentrez pas si vite, venez vous asseoir à notre table".
On nous sert boissons et naturellement quelque chose pour la faim,
Des saucisses, du fromage et tout simplement du pain.*

*N'oublions pas qu'une fois par an,
Nous prenons la clé des champs.
Nous allons à Mutzenhouse chez nos voisins,
Où nous répétons les mêmes gestes sereins.*

*Le clou de cette sortie secourable,
C'est la distribution de leur tarte flambée mémorable.
Après tout cela, laissez-vous dire
Que le don du sang n'est pas ce qu'il y a de pire,
C'est un geste de solidarité,
Qui fait appel à votre générosité.*

Christiane OSWALD
Membre du Comité

Cette année, le challenge a été remporté par le quartier Nord-Ouest "S' Ladere-Eck" avec 87 points. Suivi par le Nord-Est (vainqueur en 1993), les "Kirchgavelwackes" avec 65 points et Mutzenhouse avec 52 points. Les encouragements de l'Amicale vont aux quartiers Sud-Ouest "Le Zornthaler" et Sud-Est "Les Kosmos".

Sortie pédestre

Le parcours à l'Etang de Hanau fut apprécié par tous les participants. Une sortie est prévue d'ores et déjà le 25 juin 1995.

Rallye touristique

Le 1er rallye touristique organisé le 24 avril 1994 a remporté un franc succès grâce d'une part au nombre d'équipes participants et d'autre part grâce aux commerçants qui ont pleinement contribué à sa réussite par les nombreux lots de valeur mis à notre disposition. Ce qui a permis de gratifier tous les participants. Merci encore à tous les participants et généreux donateurs.

Le succès d'une part, les demandes d'autre part, la décision est d'ores et déjà prise d'organiser un 2e rallye. Rendez-vous le 30 avril 1995. Avis aux amateurs.

Pour le Comité, le Président
Jean-Marc Baumgartner

CALENDRIER ADSB 1995 SCHWINDRATZHEIM - MUTZENHOUSE

Jeudi16 FÉVRIER 95Collecte à Schwindratzheim

Vendredi19 MAI 95Collecte à Mutzenhouse

Vendredi18 AOÛT 95Collecte à Schwindratzheim

Jeudi23 NOVEMBRE 95 ..Collecte à Schwindratzheim

Vendredi16 JUIN 94.....Assemblée Générale

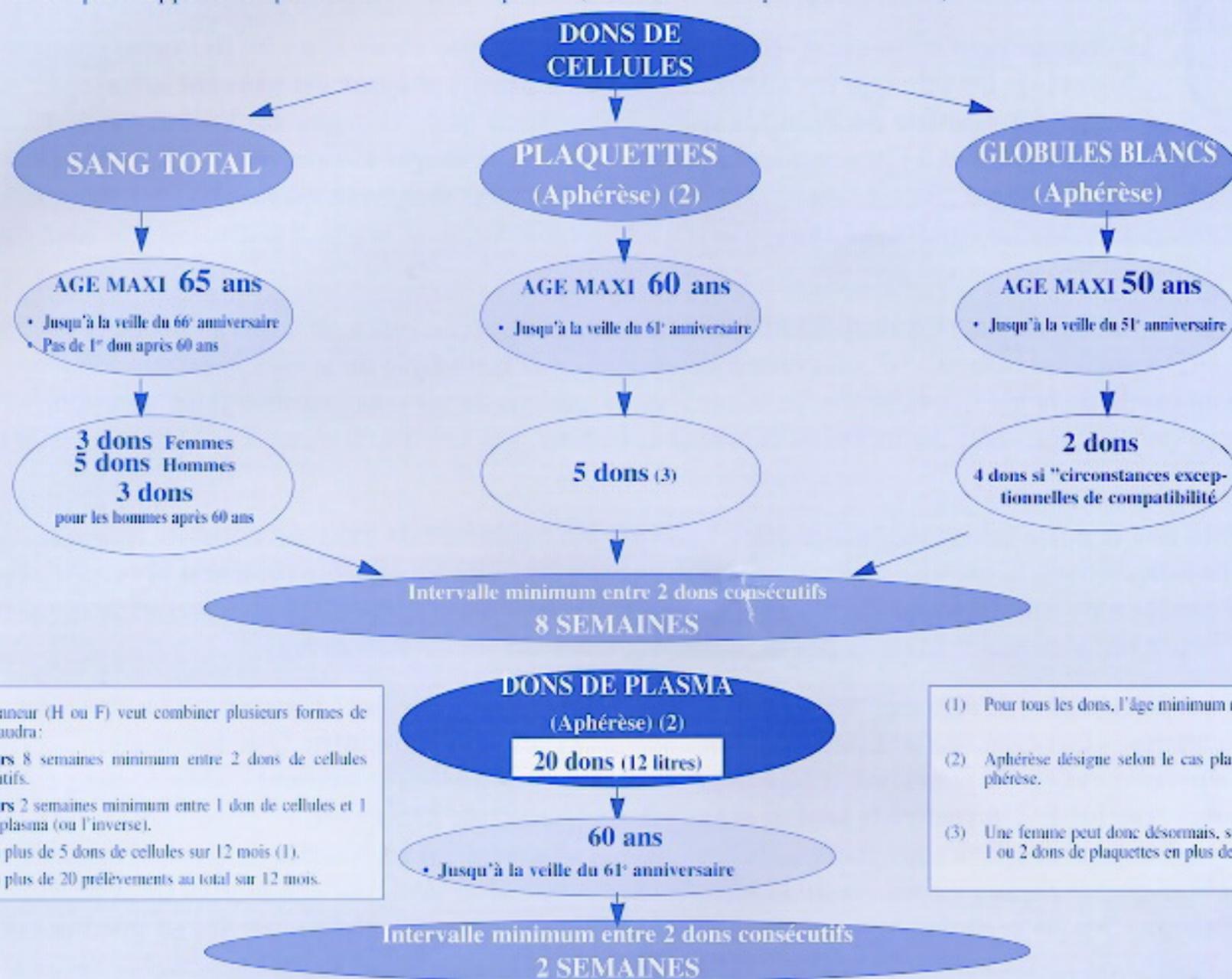
Le 2e rallye touristique aura lieu le dimanche 30 AVRIL 95.

Sortie pédestre le 25 JUIN 95, la destination sera communiquée par voie de presse et d'affichage.

Pour tout renseignement
veuillez contacter le Président Jean-Marc BAUMGARTNER au
88 51 57 43
ou un membre du comité.

DONNER PLUS SOUVENT, C'EST PLUS DE SECURITE POUR LES MALADES

Pour tenir compte du nombre croissant de maladies connues comme transmissibles par la transfusion, pour les malades il est plus sûr de recourir aux dons de donneurs fidèles et réguliers donnant plus fréquemment. Le schéma ci-après rappelle les possibilités de dons par an (12 mois et non pas année civile).



MUSIQUE CONCORDIA SCHWINDRATZHEIM

L'année 1993/94 a été une fois de plus marquée par une activité relativement soutenue.

Ainsi, après avoir animé la fête de Noël 1993 du 3ème Age ; la Société de Musique locale a organisé son traditionnel concert de printemps qui a connu un franc succès. Réussite que nous devons essentiellement à la prévenance de notre très chère et dévoué chef de musique Patrice FURST. Moins réussie fut la fête d'été qui a notre grand regret a été boudée par de nombreux villageois. La «CONCORDIA» a également participé aux diverses manifestations locales ainsi qu'à des défilés et concerts à l'extérieur. A noter le déplacement à Betschdorf où nous avons animé la fête de la poterie. L'annuelle sortie de Mai avec arrêts ravitaillement et déjeuner pris en commun ; une «soirée chinoise» ainsi qu'un succulent méchoui offert par le chef ont permis de préserver les liens de camaraderie. L'organisation d'un bal public a permis d'équilibrer notre budget : l'entretien et le renouvellement des instruments et du matériel étant toujours source de dépenses importantes. La Société de musique compte à ce jour 36 membres actifs dont 33 musiciens parmi lesquels nous comptons 2 jeunes musi-

ciennes issues de notre école de musique. Elles vous seront présentées lors de notre concert de printemps.

L'école de musique a repris ses activités en septembre 1994 et compte aujourd'hui 46 élèves. Nous vous rappelons que les inscriptions sont toujours possibles et ceci auprès de M. Patrice FURST tous les mercredis après-midi à l'école primaire. En 1993, 47 élèves ont participé au concours de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace groupement Strasbourg Campagne. C'est à l'issue de la fête de Noël avec audition que les élèves se sont vus remettre leur récompense. De nombreux prix dont 4 coupes ont été attribués. Cette année, notre école de musique était à nouveau représentée lors du concours avec 26 inscrits.

Nous remercions très sincèrement la Municipalité ainsi que ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année. Bonne année à tous et vive la Musique !

Pour le CONCORDIA
Le Vice Président
Jacky JACOB



...ou comment la vie quotidienne se moque des chiffres et du calendrier.

Le changement à l'heure d'été est accompagné chaque année d'un lot de commentaires tous plus avisés les uns que les autres. Le retour à l'heure d'hiver est souvent salué avec soulagement par nombre de Français qui comprennent mal pourquoi on les fait vivre à l'heure polonaise en été et à l'heure allemande en hiver. Notons que l'anomalie est d'autant plus sensible qu'on se trouve plus à l'ouest, les habitants de Brest étant évidemment plus perturbés que ceux de Strasbourg. Les Anglais quant à eux ont carrément refusé de jouer le jeu et pour une fois leur insularité semble justifiée.

Ce dilemme entre les deux écoles m'a rappelé l'histoire de ce petit garçon qui à sa façon a résolu le problème. On peut d'ailleurs apprécier la faculté d'adaptation de cet enfant et l'exemple de la récupération du temps abstrait par la spontanéité de la vie quotidienne. Je me suis donc permis de vous la raconter pour «meubler» notre journal car je m'en suis souvenu au moment où nous commençons habituellement à songer à ce que nous allons y publier.

Il a presque cinq ans et porte fièrement une montre bracelet. En regardant de près, on constate que son cadran ne comporte pas de chiffres. C'est une piste ronde et vierge sur laquelle les aiguilles courent librement. Il existe en effet des modèles de montres sans chiffres et l'on pourrait considérer qu'il s'agit là d'un raffinement supérieur de lire l'heure en se contentant de la position des aiguilles sur un cadran muet.

Mais l'enfant me détrompe : «C'est une montre pour ceux qui ne savent pas lire ! L'année prochaine, j'en aurai une avec des chiffres.» Donc ne sachant pas lire, il ne «lit» pas l'heure à sa montre. Que fait-il alors ?

Je le mets à l'épreuve : «Quelle heure est-il ?» Il regarde sa montre très sérieusement : «Ma soeur va bientôt rentrer de Gym.» conclut-il. Un peu plus tard, il dira : «il est l'heure du dîner» etc...

En somme il fait l'économie du détour par les chiffres. Il met directement en relation la position des aiguilles de la montre et les étapes de la journée ou de la nuit. Seulement, il doit désigner ces heures de la journée non pas par des chiffres - 5 h., 8 h. moins le quart etc... mais par les événements ordinaires qui se produisent à ce moment là.

De la même façon, jadis on ne disait pas le 1^{er} novembre ou le 7 février, ou le 15 août mais bien plus fréquemment que de nos jours, la Toussaint ou la Chandeleur ou l'Assomption. Les cases vides du calendrier numérique étaient remplies par un contenu concret, chaleureux ou au contraire plus triste et les saisons et les coutumes s'y mêlaient étroitement.

Nous avons beaucoup perdu de ces traditions qui entouraient les travaux et les jours.

Les chiffres et les nombres sont des carcasses sèches et abstraites, mais la vie quotidienne fort heureusement les recouvre de chair et d'images.

Notre jeune garçon a réglé à sa façon le problème du décalage horaire en retrouvant quasi spontanément le rythme des journées non point par rapport à l'heure officielle, mais par référence aux moments clés du quotidien.

Et pour nous retrouver après le décalage horaire comme auparavant il suffirait tout simplement le lendemain, que tous nos événements quotidiens soient eux aussi décalés d'une heure (heure du lever, heures d'ouvertures des bureaux, des usines, heure du déjeuner, etc...) et l'on retrouverait le rythme biologique. Mais comme il s'agit avant tout d'économiser chaque année du pétrole, ce serait là sans doute encore une autre histoire...

En espérant avoir pu réconcilier quelques uns avec l'heure d'été et le calendrier...

Roland GOETZ